

**NOUVELLES TECHNIQUES DE COLLABORATION EN AGRICULTURE –
L'EMERGENCE DU #COFARMING
Séance du 15 janvier 2020**

**NOUVELLES TECHNIQUES DE COLLABORATION EN AGRICULTURE
L'EMERGENCE DU #COFARMING**

Animateurs : **Jean-Marie SERONIE** (section 10) et **Guy WAKSMAN** (section 9)

Au cours de cette séance, nous souhaitons voir comment l'agriculture collaborative basée sur le numérique peut aider à relever les défis techniques, économiques, environnementaux, sociétaux que rencontre le monde agricole et envisager comment le numérique peut même accélérer les évolutions en cours.

Aujourd'hui avec le développement du numérique (réseaux de télécommunication, plus smartphones, plus applications et services associés), de nouvelles formes de coopération et de collaboration apparaissent et rencontrent un écho certain auprès des agriculteurs. De jeunes sociétés offrent en effet des services très performants de partage de ressources.

Mais, ce qui nous intéresse ici ce ne sont donc pas tant les technologies numériques que la façon dont les agriculteurs les adoptent et plus encore les adaptent à leurs besoins.

Les agriculteurs n'ont pas attendu le numérique pour coopérer et collaborer. Depuis les premiers développements de la coopération agricole au XIX^{ème} siècle, souvent sous la houlette de l'instituteur du village ou du curé, puis celui des Chambres d'Agriculture et du syndicalisme agricole après la Grande Guerre, la collaboration et la coopération entre agriculteurs se sont organisées et ont pris les formes les plus diverses à partir des années 50 du siècle dernier : Cuma, GEDA, GVA, Ceta, GDS, groupements fonciers, centres de gestion associatifs, etc.

Disruptif ou pas, le numérique impacte fortement nos sociétés et toutes nos organisations par la possibilité qu'il offre de partager facilement des ressources qu'il s'agisse d'informations, ou d'outils de production, de commercialisation ou de transport. Et de par son caractère « transversal » le numérique bouscule beaucoup des organisations actuelles, qu'elles soient « sectorielles », soient « verticales », en offrant aux acteurs des marges de manœuvre insoupçonnées jusqu'à présent.

Introduction avec un regard sur ce qui se passe ailleurs

Guy WAKSMAN (section 9)

De 1761 à 2020

Notre Présidente Nadine Vivier dans son [discours d'installation](#) du bureau de notre Académie, la semaine dernière, a présenté une des idées défendues par les membres des sociétés d'agriculture en 1761, dont celle de Paris, ancêtre de notre Académie : celle qui vise à « changer radicalement le modèle agricole : Supprimer les pratiques collectives, une question juridique et sociale. ».

« Les physiocrates voient dans l'agriculture la source des richesses de la nation, elle doit donc devenir plus productive. De concert avec les agronomes, ils préconisent un nouveau système agricole, et la transition ne pourra aboutir, selon eux, que si le verrou des pratiques collectives saute. Ils veulent supprimer les propriétés collectives et le système de l'openfield dans lequel la nature des cultures et les calendriers de récoltes s'imposent à tous. Dans ce système ancestral, le propriétaire ou son fermier jouit des fruits de son travail, mais dès la récolte enlevée, la jouissance des terres devient collective,

**NOUVELLES TECHNIQUES DE COLLABORATION EN AGRICULTURE –
L'EMERGENCE DU #COFARMING
Séance du 15 janvier 2020**

par la vaine pâture. Ceci soulève la question devenue très litigieuse de la propriété du regain sur les prairies, car seule la première fauche appartient au cultivateur. »

Mouvement éternel du balancier de l'histoire : aujourd'hui nous réfléchissons en termes d'intelligence collective et de partage.

Du partage « par-dessus la haie » au partage « par le smartphone »

Dans nos pays développés, on a pensé le partage et la diffusion des informations concernant les nouvelles techniques et outils agricoles comme se faisant en tout premier lieu « par-dessus les haies » au travers des échanges entre agriculteurs. Aujourd'hui, on pourrait avancer que tout ou presque se fait « par-dessus les smartphones », qu'il s'agisse de partages d'informations, de savoir-faire technique, de matériels, etc.

Côté outils : trois questions sur les apps de collaboration

1. Quel est le marché de tous ces outils disponibles sur smartphones ?

Il est mondial (comme celui du machinisme ou des semences... voir annexe), mais il est bien certain qu'à l'avenir, l'essentiel du marché de ces outils se trouve en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie du sud-est ou en Europe de l'Est. Dans les pays développés (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest, ou Australie), ces outils sont déjà beaucoup utilisés, mais dans une optique d'optimisation des moyens, pas d'une vraie révolution.

2. Qu'est-ce qui change avec ces outils ?

Alors que la densité de la population des agriculteurs et autres acteurs de la production agricole diminue, le numérique rapproche tout le monde. Et le numérique impose la structuration des savoir et informations diffusées.

3. Que se passe-t-il dans beaucoup de pays, où le smartphone n'est pas si répandu ?

En fait les offreurs de solutions intègrent la radio, les SMS, les centres d'appels téléphonique... et les smartphones, avec une interface vocale. Il s'agit vraiment de communication multicanale.

Tout montre que les pays qui n'ont pas développé un réseau téléphonique en cuivre passent plus rapidement que nous à la téléphonie mobile et même à la fibre optique. De même les pays qui n'ont pas développé des réseaux d'agences bancaires passent rapidement à la banque sur smartphone. Il est donc probable que les pays moins développés aujourd'hui soient en avance sur nous autres européens dans l'utilisation professionnelle de l'Internet agricole en particulier pour ce qui concerne les outils de partages.

Côté usages : Le déroulé de la séance... négocier les mutations !

Les centres de gestion sont aux premières loges pour observer comment les exploitations agricoles changent : M. Varchavsky va nous montrer pourquoi et comment les exploitations agricoles deviennent collaboratives. JB. Verzy va nous décrire en quoi le numérique permet ces changements dont témoigneront P. Méheut et L. Vermeulen. A. Bidard va nous intéresser au partage de connaissance. Enfin M. JM. Séronie fera une synthèse des apports de nos intervenants et montrera comment l'intelligence collective peut aider l'agriculture à négocier les mutations qu'elle doit opérer.

Annexe : [#Cofarming : quelques exemples d'outils de partage dans le monde](#)

Le concept d'exploitation agricole collaborative

Marc VARCHAVSKY, CERFRANCE

L'agriculture française s'est structurée au XXème siècle autour de l'exploitation familiale qui était l'unité de production indiscutable et universelle. La nécessaire optimisation des moyens de production s'est

**NOUVELLES TECHNIQUES DE COLLABORATION EN AGRICULTURE –
L'EMERGENCE DU #COFARMING
Séance du 15 janvier 2020**

peu à peu imposée comme critère de réussite avec l'évolution des modes de production. Cela a entraîné des spécialisations, de nouvelles organisations pour l'exploitation agricole.

Cette évolution, la Veille Économique du réseau CERFRANCE l'a décrite et expliquée à travers une analyse du tryptique de projets : patrimonial, technique, entrepreneurial.

Ces 3 axes stratégiques initialement fondus dans l'unicité de l'exploitation familiale sont désormais des axes distincts qui doivent être optimisés indépendamment chacun tout en restant cohérents avec la stratégie globale de l'exploitation. Ainsi, chaque producteur peut valoriser ses compétences et ses atouts en les partageant et en profitant des compétences et atouts de ses voisins.

C'est cela qui explique le développement d'une agriculture collaborative foisonnante qui valorise le décroisement des entreprises familiales pour une plus grande efficacité.

Dans un contexte où les exploitations françaises doivent revisiter leur stratégie face à l'évolution des marchés et des demandes de la société, les collaborations entre exploitations prennent des formes diverses.

Si la stratégie est orientée vers les marchés de commodités, les coûts de production seront le facteur essentiel de la réussite : l'agriculture collaborative apportera des solutions par le partage des coûts de mécanisation et la technologie permet d'accélérer ce mouvement.

Si au contraire, le scénario stratégique est de valoriser au mieux, en direct et auprès d'une clientèle locale, les magasins collectifs seront un moyen efficace d'optimisation de la commercialisation et la technologie digitale apporte des outils précieux pour la gestion collective des commandes et des clients.

À chaque choix stratégique correspond un mode de partage qui permet à l'agriculteur de se concentrer sur ses points forts et profiter des points forts complémentaires de ses collègues.

Bien sûr, partager les moyens peut devenir complexe : la technologie est là pour rendre simple cette complexité !

Marc Varchavsky, est responsable du Conseil Economique au Conseil National CERFRANCE, membre du Groupe National de Veille économique agricole du réseau CERFRANCE, responsable des études externes sur les coûts de production et la santé économique des producteurs de différentes filières.

Mél : [mvarchavsky\(a\)cn.cerfrance.fr](mailto:mvarchavsky(a)cn.cerfrance.fr)

Comment le numérique favorise l'économie du partage en agriculture ?

Jean-Baptiste VERVY, FDSEA 51 et président de l'association CoFarming

1 - "L'effet web" : le village devient immense et les clochers s'éloignent

2 - Éloignement et pourtant des besoins identiques

3 - Voir les choses autrement

4 - Rendre visible l'invisible, relier les inconnues

5 – Le numérique devient un assistant pas seulement un support

Est-ce que c'est le numérique qui favorise l'économie du partage ou le besoin de se renouveler s'appuie-t-il sur la puissance du numérique ?

Témoignage

Pascal MÉHEUT

Pascal MEHEUT 46 ans, Maitrise de commerce et de gestion puis un master en marketing stratégique. A exercé plusieurs métiers en CER France en Normandie pendant 11 ans. Fils d'éleveur breton dans les côtes d'Armor.

Alexandra MEHEUT, 44 ans, ingénieur agri ESA d'Angers, spécialisation en sécurité alimentaire a travaillé dans des postes ayant un lien avec la qualité dans différentes entreprises de l'agro-alimentaire, fille de céréalier en Seine-et-Marne.

Nos deux exploitations n'ayant pas de repreneur, nous nous sommes posés la question de les reprendre toutes les deux. Ce que nous avons réalisé en 2011. Nous avons choisi de nous installer en seine et marne. Nous sommes installés sur 340 ha, dont 300 en grandes cultures.

L'exploitation embauchait un salarié et partageait du matériel et des chantiers avec un voisin. La ferme n'était pas spécialement moderne et avait besoin d'un nouveau souffle.

De plus je me suis retrouvé seul à conduire l'exploitation suite au décès soudain de mon beau père et du départ du salarié.

Après de bonnes années économiques 2011, 2012 et une expérience enrichie, notre priorité a donc été de structurer notre mutation. Les réformes de la PAC, l'avenir économique incertain, le besoin de sécuriser son exploitation, la pression sociétale qui monte... nous ont conduit à refondre notre système pour assurer un revenu et consolider notre patrimoine qui sera à transmettre.

- Très vite (2012) nous avons échangé avec 2 voisins pour le partage du matériel, des chantiers, de la main d'œuvre. Nous nous sommes associés autour d'une ETA (entreprise de travaux agricoles) et d'un groupement d'employeur. Cette mutualisation nous a permis de connaître nos coûts de mécanisation pour les 10 prochaines années.

- Intégration d'un groupe d'achat d'intrants.

- Adhésion à un CETA indépendant.

- Mise en place de la démarche ISO 14001 pour structurer ces changements.

- Nous nourrissons aujourd'hui 5000 personnes en équivalent protéine.

Le travail en commun et le partage, c'est énormément de concession humaines, organisationnelles, fiscales. Il est très facile d'en mesurer les avantages économiques, de sécurité et humains.

Une fois l'exploitation remise sur nos rails, il nous fallait accéder au client final. Nous avons décidé de repartir en projet sur de la transformation de produits alimentaires. Avec deux couples agriculteurs (un éleveur et un céréalier) nous avons lancé notre projet de fabrication de crèmes glacées et de sorbets fermiers. Nous nous sommes regroupés en SAS sous la marque les 3 givrées à l'automne 2017. Cette diversification nous permet d'être en direct avec les consommateurs et de pouvoir communiquer avec eux sur notre métier de paysan. Petits pas par petits pas nous expliquons sans cesse notre quotidien et les contraintes que nous subissons. En 2019, nous aurons produits 20 000 l de glaces, soit pour 3500 personnes. Cette diversification a permis à mon épouse de valoriser sa formation et son expérience en qualité, hygiène et sécurité alimentaire.

En parallèle, nous avons monté des projets de production d'énergie avec l'installation de panneaux solaires pouvant fournir de l'électricité pour 5 foyers en plus de nos installations. Pour compléter cette

**NOUVELLES TECHNIQUES DE COLLABORATION EN AGRICULTURE –
L'EMERGENCE DU #COFARMING
Séance du 15 janvier 2020**

orientation autour de la production d'énergie, nous nous sommes associés avec 4 autres agriculteurs sur la production de gaz vert grâce à la méthanisation. Nous produisons de l'énergie pour 5000 foyers. Ce projet industriel est un nouveau cap, une nouvelle dimension et qui se heurte à la contradiction humaine.

En résumé nous avons suivi les évolutions de notre métier en constante mutation et les incitations politique de notre région.

Nous travaillons aujourd'hui sur plusieurs périmètres organisationnels, économiques, juridiques, fiscales.

Les outils informatiques, les OAD, nous aident à nous organiser à prendre les bonnes décisions et à communiquer.

Notre objectif est de choisir notre destin et de tenter de maîtriser nos sources de revenus.

Témoignage

Luc VERMEULEN¹, Agriculteur dans le Nord, FNCUMA

Je suis agriculteur dans le Nord en GAEC avec mon fils sur une exploitation de 120 ha en agriculture biologique en production de légumes plein champ et de céréales.

L'agriculture de groupe et la coopération sont au cœur de notre système d'exploitation avec l'objectif de développer une dynamique collective forte dans le respect des valeurs humaines, et dans le souci de répondre aux attentes sociales et sociétales tout en vivant dignement de notre travail.

Tout au long de mon parcours professionnel, j'ai sans cesse recherché des dynamiques de solutions en étant en phase avec mes valeurs. Ce parcours est marqué par plusieurs « temps forts » :

- Je me suis installé en 1988 en individuel sur l'exploitation familiale.
- En 1992, suite à la réforme de la PAC, avec 9 autres collègues nous mettons en place une Cuma Intégrale pour optimiser nos charges d'exploitation.
- En 2003, avec d'autres agris, nous créons une filière de valorisation de déchets verts dans un objectif de mettre en synergie les attentes de la ville et de la campagne.
- En 2008, en collaboration avec les acteurs de la filière nous installons et développons la production d'énergie solaire.
- En 2013, installation du fils, conversion de l'exploitation à l'agriculture bio. Développement de groupement d'employeur, de Cuma, d'assolement en commun pour répondre à la dynamique.

À travers toute ces expériences de collaboration et dynamiques collectives entre différents acteurs qui s'inscrivent dans l'environnement de l'exploitation agricole, je mesure aujourd'hui les atouts et les points de vigilances à mettre en œuvre pour préserver cette capacité de résilience indispensable à l'adaptation de l'exploitation agricole.

¹ Mél : luc vermeulen@cuma.fr

Le numérique et le partage de connaissances et d'informations entre agriculteurs

Anael BIBARD, Président de la start-up Farm Leap « le Ceta numérique »

Après un BTS Technologies Végétales et un diplôme d'ingénieur à Purpan, j'ai découvert le métier de la vente à Isagri pendant 4 ans. J'ai ensuite souhaité découvrir des méthodes et pratiques issus d'autres secteurs d'activité en débutant un MBA avec une spécialisation finances en 2009, tout en rejoignant le Cerfrance. Suite à mon mémoire de MBA sur l'endettement des exploitations agricoles et le coût moyen pondéré des capitaux, j'ai décidé de débiter un parcours de création d'entreprise au service de la performance éco & environnementale des exploitations agricoles, grâce à l'intelligence collective.

Ma présentation en 3 points :

1. Présentation de FarmLEAP, équipe et fonctionnement, et témoignage : pourquoi l'intelligence collective permet une prise de conscience plus forte que des conseils avisés émanant de professionnels aguerris ?
2. Pourquoi les organismes de conseil ont besoin de digitaliser leurs pratiques. Illustration par un exemple de club économique FarmLEAP et la constitution de références, et par celui d'un GIEE.
3. La nécessité de l'interopérabilité et du partage des données, en parallèle de la nécessité de construire la confiance des agriculteurs.

Conclusion

Jean-Marie SERONIE¹, agroéconomiste indépendant (section 10)

Comment l'agriculture collaborative peut-elle être une voie extrêmement porteuse pour développer l'agriculture française dans le contexte des années 2020 ?

Rappelons les transformations majeures de la période actuelle.

Le monde agricole français doit faire face à deux grandes révolutions simultanées

- Une révolution économique avec l'introduction de l'agriculture dans l'économie de marché, liée au retrait progressif de la puissance publique de la gestion des marchés agricoles depuis 30 ans.
- Une révolution technique (grosso modo la transition agroécologique) conduisant à une approche technique moins chimique plus préventive et plus systémique.

Sur le moyen terme cela se traduit par plusieurs tendances lourdes

- La globalisation des marchés génère une compétition plus vive nécessitant une compétitivité coûts et hors coûts accrue ainsi qu'une variabilité plus grande des prix.
- Il y a également une augmentation de la variété et du niveau des risques : risque technique avec une variabilité plus grande des rendements, risque économique avec une variabilité plus grande des prix et la disparition des protections publiques, risque sanitaire.

¹ Miel : seronie.jm@gmail.com

**NOUVELLES TECHNIQUES DE COLLABORATION EN AGRICULTURE –
L'EMERGENCE DU #COFARMING
Séance du 15 janvier 2020**

- Cela provoque une transformation progressive mais rapide du métier de chef d'entreprise agricole nécessitant des compétences de plus en plus variées. Ainsi une agriculture moins chimique sera de plus en plus technique, de moins en moins intensive en intrants mais surtout de plus en plus intensive en connaissances.

Que constate-t-on sur le terrain ?

Les chiffres de la commission des comptes agricoles révèlent depuis une dizaine années une situation assez contre intuitive : Le résultat globale de la ferme France a cessé sa baisse tendancielle mais connaît des variations interannuelles d'une ampleur jamais connue. Dans le même temps, le résultat par exploitant agricole augmente nettement tendanciellement avec des variations de plus ou moins 20% autour de cette tendance positive. Ainsi en 2018 le revenu par agriculteur a-t-il été le plus élevé de toute notre histoire en terme réel. Cela bien sûr du fait de la diminution régulière du nombre de chefs d'entreprise agricole. Parallèlement les écarts de performances une même année dans une même production sont considérables. Tous les échos des conseillers de terrain confirment ces tendances.

Comment l'agriculture collaborative peut aider à résoudre ces équations complexes ?

Le concept d'exploitation flexible ou collaborative développé depuis une dizaine d'année par CERFRANCE apporte un regard nouveau sur l'entreprise agricole en la considérant comme la somme de trois dimensions différentes Patrimoniale, technique, entrepreneuriale. Ces trois dimensions sont articulées autour du projet personnel du ou des chefs d'entreprises. Cela permet une analyse des évolutions en cours. Les collaborations ne sont pas uniquement conçues comme la mise en commun marginale de moyens pour en diminuer les couts de production mais comme les fondamentaux de stratégies d'entreprises permettant

- Bien sûr de diminuer les couts en optimisant les moyens
- Mais surtout de diviser les risques en partageant les investissements de développement
- En diminuant les investissements de développement cela me permet de multiplier les projets avec des partenaires différents
- Enfin avec ces partenaires différents je peux associer des compétences complémentaires

Ces évolutions sont facilitées, accélérées et élargies dans leurs possibilités par la révolution numérique.

On peut imaginer que le collaboratif et l'économie du partage contribueront largement à concilier deux paradoxes :

- Pour être compétitifs on pousse les agriculteurs à la spécialisation ce qui concentre le risque, rappelons-nous le vieil adage paysan : ne mettons pas tous nos œufs dans le même panier. La partage de projets résout ce paradoxe.
- Dans la compétition mondiale la taille permet souvent une optimisation des couts et de l'efficacité du travail. Les exploitations agricoles françaises sont de petite taille, même les plus grandes de 4 ou 500 Ha sont petites par rapport à certains de nos compétiteurs ukrainiens, brésiliens ou néo-zélandais. Là aussi le collaboratif est une voie prometteuse.

Enfin la collaboration peut apporter des solutions aux enjeux croissant de compétences, en associant des compétences complémentaires.

Cela demande une vision économique et entrepreneuriale de l'agriculture aux antipodes d'une vision classique très patrimoniale. Ce nouveau regard met au premier plan les compétences managériales et relationnelles... Au-delà de la technologie, c'est sans doute un des plus grands défis de l'agriculture française.

Rappel

- > Notre Présidente Nadine Vivier dans son [discours d'installation](#)
- > [#Cofarming : quelques exemples d'outils de partage dans le monde](#)